

Brethovilliers. Ils reconnaissent qu'il avait été tiré par le sieur Peschard, adjoint. Ils s'introduisent chez lui où ils le trouvent blotti, ayant un fusil double encore chaud, une perdriz chaude et trois autres perdrix. On lui dresse procès-verbal. Les gendarmes crurent devoir laisser au délinquant le gibier lui-même, mais sur un certificat ainsi conçu:

Je soussigné, Peschard, adjoint de la commune de Neuville, reconnais avoir reçu les perdrix à moi appartenant, un chantage et trois coqs des gendarmes Henri et Kleiger, de la brigade de Tourey; trois étangs dans mon moulin et l'autre que j'ai tué moi-même à la chanterelle. Nous les avons déposés entre nos mains pour les représenter au besoin et au profit de la commune de Neuville.

A Neuville, ce 8 février 1854. Signé, PESCHARD, adjoint.

L'adjoint Peschard a été condamné à 100 fr. d'amende, à la confiscation du fusil et aux dépens.

Bourse de Paris du 28 Février 1854.

3 0/0 { Au comptant, D^r c. 68 20. — Hausse de 30 c.
Fin courant — 68 45. — Hausse de 30 c.
4 1/2 { Au comptant, D^r c. 97 — Hausse de 48 c.
Fin courant — 96 80. — Hausse de 05 c.

AU COMPTANT.

3 0/0 j. 22 déc... 68 20 FONDS DE LA VILLE, ETC.
4 1/2 j. 22 sept... Oblig. de la Ville...
4 0/0 j. 22 sept... Empr. 25 millions... 1460

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales doivent être adressées directement au bureau du journal, ainsi que celles de MM. les Officiers ministériels, celles des Administrations publiques et autres concernant les appels de fonds, les convocations et avis divers aux actionnaires, les avis aux créanciers, les ventes mobilières et immobilières, les ventes de fonds de commerce, adjudications, oppositions, expropriations, placements d'hypothèques et jugements.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIÉES.

GRAND TERRAIN A PARIS

Etude de M^r Eugène de BROTONNE, avoué à Paris, rue Vivienne, 8.

Vente sur surenchère du sixième, en l'audience des saisiés immobilières du Tribunal civil de la Seine, le jeudi 9 mars 1854, deux heures de relevé. D'un grand TERRAIN d'une superficie de 7,700 mètres, sis à Paris, rue de l'Oratoire-du-Roule, 36 ancien, entre les propriétés portant les nos 40 et 30 nouveaux, sur la même rue.

FERME, MAISONS ET TERRAIN

Etudes de M^r PÉRONNE, avoué à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 33, et de M^r JOUSS, avoué, rue du Bouloi, 4. Vente sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 11 mars 1854, à deux heures de relevé. 1^o De la FERME de SAINTE-EUVERTE, commune d'Orville, à 4 kilomètres de Tourey (Eure-et-Loir). Contenance, 64 hectares. Produit actuel, 3,300 fr., et à partir de 1855, 3,500 fr.

Table with financial data: 4 1/2 0/0 de 1852... 97 - Emp. 50 millions... 1100 - Rente de la Ville... - Caisse hypothécaire... 500 - Gaiette Canaux... 1170 - Canal de Bourgogne... -

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table with financial data: Paris-Germant... 620 - Paris à Caen et Cherb... 472 50 - Paris à Orléans... 1100 - Dijon à Besançon... 515 -

DEUX MAISONS A VERSAILLES

Etude de M^r LEGRAND, avoué à Versailles, place Hoche, 4. Vente en l'audience des saisiés immobilières du Tribunal civil de Versailles, le jeudi 23 mars 1854, heure de midi.

1^o D'une belle et grande MAISON, avec jardin et dépendances, sise à Versailles, rue des Missionnaires, 23. Mise à prix outre les charges: 15,000 fr.

MAISON A NEUILLY (Seine).

Etude de M^r ARCHAMBAULT-GUYOT, avoué, rue de la Monnaie, 10. Vente sur surenchère, en l'audience des saisiés immobilières, le 16 mars 1854. D'une MAISON à Neuilly, avenue Dauphine, 25 (ancien 17), présentant sur le passage qui conduit à l'avenue Dauphine une façade de 26 mètres environ, dont 18 en bâtiments et 8 pour le jardin.

IMMEUBLES (Pas-de-Calais).

Etude de M^r CHAUVEAU, avoué à Paris, place du Châtelet, 2. Vente sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 18 mars 1854, deux heures de relevé, en quatre lots dont les deux derniers pourront être réunis.

4^o Et de 3 hectares 5 ares 33 centiares faisant aussi partie du domaine de Rimboval. Mise à prix: 3,300 fr.

2^o A M^r Devant, avoué à Paris; 3^o A M^r Dubois, notaire à Paris; 4^o A M^r Moitié, notaire à Huquehères; 5^o Et à M^r Félix Molé, régisseur des propriétés, à Allette. (2171)

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES.

MAISON rue du Faubourg-Saint-Jacques, A PARIS. Adjudication en la chambre des notaires de Paris, le mardi 7 mars 1854. D'une grande MAISON située à Paris, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 24 et 26, composée de plusieurs corps de bâtiments, avec grande cour au milieu; d'un produit brut actuel de 3,560 fr., susceptible d'augmentation et d'un revenu net d'environ 3,000 fr.

Chemins de fer DE ROUEN AU HAVRE.

MM. les porteurs d'obligations des emprunts contractés par la Compagnie en 1845 et en 1847 sont prévus que les obligations de l'emprunt de 1845 portant les nos 6201 - 6203 - 6210 - 6213 - 6223 - 6230 - 6231 - 6232 - 6234 - 6236 - 6240 - 6242 - 6243 - 6231 - 6256 - 6269 - 6271 - 6273 - 6279 - 6281 - 6283 - 6291 - 6293 - 6295 - 6297 - 6299 - et celles de l'emprunt de 1847 portant les nos 1002 - 1003 - 1015 - 1017 - 1019 - 1023 - 1033 - 1037 - 1038 - 1042 - 1061 - 1064 - 1083, désignées par le sort au tirage du 24 février 1854, seront remboursées, à raison de 1,250 fr. chacune, à partir du 1^{er} mars 1854, au siège de la Compagnie, de dix heures à trois heures, rue d'Amsterdam, 41.

DES EAUX THERMALES D'ÉVAUX

Arrondissement d'Aubusson (Creuse). Composés: 1^o Des sources, très abondantes, dont une grande partie n'est pas encore utilisée. Leur température varie entre 51° 25 et 56° 20. 2^o Des terrains et jardins, appartenant à la Société; 3^o Des constructions formant hôtels et salles de bains; 4^o Et d'un mobilier d'une valeur de 24,000 fr. garnissant les hôtels.

Russie méridionale et la Crimée, par la Hongrie, la Valachie et la Moldavie. Ce beau livre, qui a paru pour la première fois en 1839, a été le sujet d'une longue et patiente révision, et devient en ce moment un livre de circonstance, une histoire à consulter. Ce livre, en effet, contient dans ses plus longs détails l'histoire des provinces envahies et la description du théâtre de la guerre.

Aujourd'hui mercredi, sans aucune remise, la 3^e représentation de l'Etoile du Nord, qui avait été retardée par une indisposition de M^{lle} Duprez. Le public est prévenu que les coupons délivrés pour les représentations ajournées n'ont pas besoin d'être renouvelés.

Aujourd'hui à l'Odéon, Laférière, Tisserant, Kime et M^{lle} Grangé dans l'Honneur et l'Argent, exécution parfaite.

SPECTACLES DU 1^{er} MARS.

OPÉRA. — Les Huguenots. FRANÇAIS. — La Joie fait peur, Romulus, Bonhomme Jadis. THÉÂTRE-ITALIEN. — Opéra-Comique. — L'Etoile du Nord. ODÉON. — L'Honneur et l'Argent, le Médecin. THÉÂTRE-LYRIQUE. — La Fille invisible.

VAUDEVILLE. — En bonne fortune, Gouverneur, Pirates, John GYNSÈRE. — Quatorze de dames, Erreurs, Carnaval parvenu PALAIS-ROYAL. — Sôlérats, l'Homme à la tuile, Soubrette. PORTE-SAINT-MARTIN. — La Jeunesse des Mousquetaires. AMBIGU. — Le Juif de Venise, Sur terre. GAITE. — Les Cosaques, Blanchisseuse. THÉÂTRE IMPÉRIAL DE CIRQUE. — La Poudre de Perlinguet. CIRQUE NAPOLÉON. — Soirées équestres tous les jours. COMTE. — Cendrillon, Fantasmagorie. FOLIES. — Un Fils, Bolivar, Sauvage. DÉLAISSÉMENTS. — Quel est le plus beau, Carnaval, Madelon. BEAUMARCHAIS. — Les Ecumeurs de mer. LUXEMBOURG. — La Vie au quartier latin. THÉÂTRE DE ROBERT-HOUDIN (Palais-Royal). — Tous les soirs huit heures.

SALLE VALENTINO. — Soirées dansantes et musicales tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches. DIORAMA DE L'ETOILE (grande avenue des Champs-Elysées, 74 de minute à Rome.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX. Année 1853. Prix: Paris, 6 fr.; départements, 6 fr. 50 c. Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue du Harlay du-Palais, 2.

PURGATIF à la MAGNÈSE CHOCOLAT DES BRIÈRES. Goût agréable, EFFICACITÉ CERTAINE. Une tablette suffit pour purger. A petites doses, il détruit la constipation. — Ph. r. Lepelletier, P. (11604)

Section titled 'COSMÉTIQUES MÉDICO - HYGIÉNIQUES' containing various medical and cosmetic product advertisements.

Section titled 'EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX' containing an advertisement for hair treatment.

Section titled 'ANNUAIRE DE LA LÉGIION - D'HONNEUR' containing an advertisement for a directory.

Section titled 'Séparations' containing legal notices regarding separations and other court matters.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2. Les 3 mars, Consistant en chaises, fauteuils, bureaux, tables, etc. (2182) SOCIÉTÉS. D'un acte sous seing privé, en date du vingt-six février mil huit cent cinquante-quatre, enregistré le lendemain, par lequel les sieurs BOYRIVEN et FRANCOIS, négociants demeurant à Paris, rue des Colonnades, 2. Et d'un acte sous seing privé, en date du vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-cinq, enregistré.

D'un acte sous signatures privées, en date du seize février mil huit cent cinquante-quatre, enregistré à Paris le dix-sept, par lequel les sieurs CHARLES PARMANTIER, PICART et Co, jusqu'à ce jour n'étaient attribués à M. Picart que pour la transmission des valeurs, lui a été, à l'avenir, délégué pour tous les engagements sociaux, et que, par conséquent, la réunion des trois signataires des associés, exigée par l'article 10 de l'acte du vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-cinq, n'est plus nécessaire pour engager la société, qui sera parfaitement désormais par la seule signature de M. Picart, signant PARMANTIER, PICART et Co. PICART. (8699) D'un acte sous seings privés, fait double à Paris le quinze février mil huit cent cinquante-quatre, enregistré à Paris le dix-sept, par lequel les sieurs BOYRIVEN et FRANCOIS, négociants demeurant à Paris, rue des Colonnades, 2. Et d'un acte sous seing privé, en date du vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-cinq, enregistré.

D'un acte sous seings privés, fait double à Paris le quinze février mil huit cent cinquante-quatre, enregistré à Paris le dix-sept, par lequel les sieurs BOYRIVEN et FRANCOIS, négociants demeurant à Paris, rue des Colonnades, 2. Et d'un acte sous seing privé, en date du vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-cinq, enregistré.

DECLARATION DE FAILLITE. M. le juge-commissaire, aux assemblées des faillites, MM. les créanciers. Du sieur MAILLIARD (Louis-Charles-Toussaint), épicer, à Vitry-sur-Seine; nommé M. Faulier juge-commissaire, et M. Sergent (N^o 11277 gr.) jugements du 21 février 1854, qui déclarent la faillite ouverte et en fixent provisoirement l'ouverture au dit jour.

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures. FAILLITES. DECLARATIONS DE FAILLITES. Jugements du 19 DÉC. 1853, qui déclarent la faillite ouverte et en fixent provisoirement l'ouverture au dit jour.

Enregistré à Paris, le Mars 1854, F^o IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 48. Pour légalisation de la signature A. GUYOT, Le maire du 4^o arrondissement, Le Gérant, BAUDOUIN.